

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT TYPE AU 88

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — Type. — AU 88. — Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 177 kg.

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT

16, rue Lesault PANTIN (Seine Saint-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 2 1/4 x 18.

Pédalier. — A roue de 32 dents — cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,13 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,76 m. — Largeur 0,69 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,13 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 48 kg.

Poids du véhicule en ordre de route. — 52 kg.

Poids total autorisé en charge. — 177 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion — cycle à 2 temps monocylindrique.

Alésage. — 39 mm — course : 41,8 mm — cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 7,8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 5 litres — fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.000 t/mn — correspondant au couple maximum 3.500 t/mn — correspondant à la puissance maximum 5.000 t/mn.

Echappement. — Un tube du type "Tromblon", d'un diamètre croissant progressivement de 22 à 63 intérieur, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 L. 650. Le pot contient un tube et trois diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et de 45 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 L. 100.

— Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté Ministériel du 25 octobre 1962 est de 71 dBA.

— Le silencieux porte à sa partie droite une marque constituée par les chiffres 85 encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12 mm — A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

Antiparasitage. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. — Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette. Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées assurant un nombre infini de vitesses. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Démultiplication. — Petite vitesse : $\frac{207,5}{49,5} \times \frac{54}{11} = 20,6$

Grande vitesse : $\frac{207,5}{87,5} \times \frac{54}{11} = 11,65$

Avec des pneumatiques de 2 1/4 x 18 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,73 m), au régime du moteur de 1.000 t/m, la vitesse atteinte est de : Petite vitesse : 5 km/h — grande vitesse : 8,9 km/h. Au régime maximum du moteur, sur route, avec variateur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 44,5 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques à ressorts.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main droite.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main gauche.

Surface de freinage. — Avant : 24 cm². — Arrière : 37 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur à lampe jaune agréé par l'Administration, et un feu rouge arrière.

